

A PROPOS DU RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC « ASSASSINATS » DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

Réponse aux élucubrations d'un certain Jérôme Itoua Okongo

Depuis quelques jours, il circule sur les réseaux sociaux un document non daté, devenu viral, émanant d'un certain Jérôme Itoua Okongo que j'ai connu entre les années 1984 et 1988, environ, et qui me reproche d'avoir souillé la mémoire de ses parents MM. J. Yhombi-Opango, J.-M. Ebaka et P. Anga. Après, plus de nouvelles de cet homme jusqu'à aujourd'hui.

J'ai fait la connaissance de cet homme par l'intermédiaire de M. Ekondy-Akala qui, à l'époque, collaborait avec nous dans le cadre du Mouvement Patriotique Congolais (MPC) avec Me Moudileno-Massengo.

DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE (CNS)

1 – Le Présidium

La CNS avait ouvert ses portes le 25 février 1991 et avait été clôturée le 10 juin 1991.

La délégation du MPC à la CNS était composée de MM. Aloïse Moudileno-Massengo, Ekondy Akala, Jean-Claude Mayima, Modeste Boukadia, Lazare Massengo, Edzoundza et Massengo Robert.

La CNS était dirigée par Mgr Ernest Kombo (mort empoisonné), président du Présidium, assisté de MM. Letembet-Ambily (décédé), Bongo-Nouara (décédé), Dominique Makanga (décédé) et Bernard Makaya, etc.

La CNS était répartie en plusieurs commissions dont la Commission ad hoc « Assassins », entre autres, dont je fus l'un des Rapporteurs.

2 - La Commission ad hoc « Assassins » étaient composée de près de 30 personnes, dont :

- Président : Albert-Roger Massem (mort empoisonné)
- Vice-président : Abbé Louis Portella-Mbuyu, actuel Evêque de Kinkala
- Secrétaire : Paulin Mizidi, PCT, Conseiller à la présidence chez Sassou jusqu'à ce jour
- 2 Rapporteurs : Jean-Claude Mayima et Martin Kimpo

Autres membres :

- Léon Angor (Décédé)
- Mme Sengomona (UPADS)
- Mabouana Gaston, magistrat, compétence extérieure
- Zoubabela Louis, magistrat, compétence extérieure (décédé)
- Ndzota, policier, compétence extérieure
- D'autres magistrats et policiers dont je ne me souviens plus les noms.

3 - Des élucubrations de Jérôme Itoua Okongo.

Ma culture et mon éducation de petit lari-kongo (sic) m'interdisent d'être un criminel. Je ne suis et ne saurais faire des transferts et/ou servir de miroir à quelqu'un d'autre comme Jérôme Itoua Okongo.

- 1) **Premier mensonge.** Je me demande si Jérôme Itoua Okongo sait très bien lire et interpréter ce qu'il lit. Voici ! La première phrase du document qui l'a fait sortir de ses gonds est mise entre parenthèses. Elle dit :

« (rendu public par Jean-Claude Mayima-Mbemba, ancien Rapporteur de la Commission ad hoc « Assassins » de la Conférence nationale souveraine de Brazzaville, du 25 février

- au 10 juin 1991*). » Tel que exprimé, ce n'est donc pas moi qui ai repris ce document et en assure la diffusion.
- Par ailleurs, celui qui avait repris l'extrait du rapport de la Commission ad hoc « assassinats » qui révoque Jérôme Itoua Okongo avait bien pris le soin de spécifier, je cite : « **Cette introduction n'est pas de la Commission ad hoc « Assassinats »**. **Par contre le titre est bien de la Commission, ainsi que les notes** ».
 - Il se trouve que Jérôme Itoua Okongo n'a pas relevé toutes ces nuances puisqu'il insinue que c'est moi qui publie ce document tous les ans. Si c'est moi qui le diffuse tous les ans, comment puis-je encore parler de moi-même à la troisième personne dans cette phrase mise entre parenthèses ?
C'est la preuve que le degré d'analyse et de compréhension de Jérôme Itoua Okongo est très limité.
- 2) – **Le deuxième mensonge** de Jérôme Itoua Okongo que je dois relever est que je n'ai jamais fait partie du Cabinet du défunt Premier ministre André Milongo que je n'ai d'ailleurs jamais connu. Je n'étais même pas membre de son parti politique.
 - 3) **Troisième mensonge**. Si Jérôme Itoua Okongo dit que j'avais été approché par Edith Sassou pour empêcher l'arrestation de son père, cela veut dire que ce bonhomme a l'imagination fertile. Je ne suis ni de près ni de loin un proche de la famille des Sassou et des Nguesso. Quand André Milongo est Premier ministre, je n'étais plus à Brazzaville. Je suis rentré en France aussitôt après la fin de la CNS. Ma famille m'attendait.
Quelle est la puissance d'un rapporteur de Commission pour empêcher l'arrestation du président Sassou ?
J'aimerais bien renvoyer Jérôme Itoua Okongo à la déclaration du Général Jean-Marie Michel Mokoko, alors Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Congolaises (FAC), qui avait dit en pleine plénière de la CNS, je cite : « **Il n'y aura pas de coup d'Etat ici** » (sic). Est-ce Mayima qui le lui avait dicté ? Mayima-Mbemba était-il membre du Présidium de la CNS pour avoir autant de pouvoir de décision ?
 - 4) Le rapport de la Commission ad hoc « Assassinats » a été édité et publié en 2004 par les Editions ICES dirigées par Alain Kounzilat. Il a été vendu à des centaines de personnes, sinon plus d'un millier de personnes. Le livre est aujourd'hui épuisé et va à nouveau être réédité très prochainement d'ici la fin de l'année 2020.
 - 5) Le livre ayant été publié depuis 2004, je n'avais plus à publier des extraits de ce rapport tous les ans comme le prétend Jérôme Itoua Okongo. Si des gens en tirent des extraits, qu'est-ce que j'ai à avoir avec cela ?
 - 6) Une seule personne ne peut pas constituer une Commission. Le rapport de la commission ad hoc « Assassinats » était un travail collectif.
 - 7) Jérôme Itoua Okongo doit savoir que je n'ai plus jamais remis les pieds au Congo depuis 1993, puisqu'il a une équipe qui m'espionne.
 - Puisque Jérôme Itoua Okongo a constitué une équipe pour surveiller mes va-et-vient ici en France, il est donc très au courant des tentatives d'assassinat par empoisonnement dont j'avais été victime et des colis piégés qui avaient été désamorçés par les services de déminage de la préfecture de Strasbourg.
 - Je n'ai pas envie de m'attarder sur ses âneries et autres élucubrations relatives aux prétendues enveloppes que j'aurais reçues des mains de la famille Sassou, notamment de sa fille Edith. Ceux qui me connaissent savent qui je suis et quelle la grandeur de mon intégrité morale. On ne m'achètera jamais contre la vie d'un être humain.
 - Si Jérôme Itoua Okongo vit de prébendes, il faut qu'il sache que tout le monde n'est pas achetable. J'ai une fierté et un honneur à sauvegarder. Je suis le petit-neveu des frères Mbiemo et Milongo fusillés à Mayama, en 1940, pour résistance contre l'occupation et la colonisation. Je tiens ma droiture, ma conduite et ma probité morale de ces deux martyrs nationaux. Ils sont mes références et mes repères.

- 8) Je n'ai jamais fait de la publication du livre sur le Rapport de la Commission « assassinats » un fonds de commerce puisque les droits d'auteur que je voulais verser aux associations congolaises s'occupant des orphelins du Congo ne m'ont jamais été versés. Alain Kounzilat, éditeur du livre, est encore vivant. Il s'est révélé être un escroc. C'est à cause de cela que je n'ai plus renouvelé le contrat d'édition et que le livre est aujourd'hui épuisé.
- Si Jérôme Itoua Okongo dit que ce qui a été écrit dans le rapport est un tissu de mensonges, alors il lui appartient de dire la vérité aujourd'hui, 43 ans après l'assassinat ignoble du président Marien Ngouabi et de tous les assassinats y relatifs. Mais nous savions aussi que tous ceux que nous avons entendus en Commission avait menti. Même le propre frère de feu Pierre Anga, un certain Iloki, était venu mentir à la Commission sur les conditions de la mort de son frère, le capitaine Pierre Anga.

De mes activités politiques

Après la CNS, j'ai quitté le MPC et adhéré au MCDDI de M. Bernard Kolelas pour honorer la parole donnée que Me Moudileno-Massengo n'avait pas respectée, puisque j'en étais le rapporteur de cette promesse non tenue.

- Oui, je suis un acteur politique congolais et pas des moindres. J'ai joué un rôle très important dans l'opposition congolaise.
- Oui, je fais partie de ceux qui avaient travaillé, aux côtés de Me Moudileno-Massengo, Ekondy Akala, Modeste Boukadia, Tony Moudilou, Lazare Massengo, dès 1988, au lancement de l'idée de la Conférence nationale que nous appelions à l'époque Table Ronde avant qu'elle ne devienne, in fine, Conférence Nationale Souveraine.
- Oui, je me suis opposé au régime du président Pascal Lissouba comme je me suis toujours opposé au système PCT, sans leur faire de cadeaux. C'est cela qui m'avait valu des tentatives d'empoisonnement et des colis piégés.
- Oui, j'ai été le Représentant de l'Alliance URD-FDU auprès de l'Union Européenne de 1994 à 1997. Mes dépêches à l'AFP contre le coup d'Etat de M. Sassou ont été publiées dans un livre édité par les Editions L'Harmattan¹.
- Pour aider Jérôme Itoua Okongo à rassembler le maximum d'informations possibles sur les travaux de la Commission ad hoc « Assassinats » de la CNS, je lui recommanderais de lire également livre de feu Albert-Roger Massema².
- Oui, j'ai été le Représentant de l'ERDDUN auprès de l'Union Européenne de 1998 à 2005.

La Conférence Nationale Souveraine a eu lieu en 1991. Le Rapport de la Commission ad hoc « Assassinats » avait été rédigé en 1991. Le livre relatif à ce Rapport a été publié en 2004. Il est tout de même curieux que M. Jérôme Itoua Okongo ne se réveille que maintenant, 29 ans après la CNS et 16 ans après la publication du rapport de la Commission sous forme de livre.

M. Jérôme Itoua Okongo parle de faire comparaître devant les tribunaux un des deux Rapporteurs de la Commission ad hoc « Assassinats ». Le travail en Commission ayant été collectif, M. Jérôme Itoua Okongo devra également citer toutes les personnes encore vivantes du Présidium de la CNS et celles de la Commission ad hoc « Assassinats », à savoir : Mgr Louis Portella, Vice-président de la Commission, M. Paulin Mizidi, Conseiller à la présidence de M. Sassou, Mme Sengomona, M. Gaston Mabouana, M. Ndjota, etc.

¹ Jean-Claude Mayima-Mbemba, *La violence politique au Congo-Brazzaville. Devoir de mémoire contre l'impunité*, L'Harmattan, Paris, 2008

² Albert-Roger Massema, *Crimes de sang et pouvoir au Congo-Brazzaville : Les assassinats de Lazare Matsocota, Joseph Pouabou, Anselme Massoueme, Ange Diawara, Marien Ngouabi et Pierre Anga*, L'Harmattan, Paris.

Ce sera l'occasion tant rêvée pour faire la lumière, toute la lumière, sur tous ces assassinats qui entourent la mort du président Marien Ngouabi dont le capitaine Pierre Anga est également victime. Le procès Marien Ngouabi n'ayant jamais réellement été fait. Ce sera également l'occasion pour toutes les familles des suppliciés sacrifiés dans cette affaire pour tuer la vérité, afin de savoir pourquoi leurs parents et membres de familles avaient été massacrés.

Quant au reste, concernant les enveloppes que j'aurais reçues de feu Mme Edith Sassou épouse Bongo et qu'aurait vues M. Jérôme Itoua Okongo, le petit Lari-Kongo (sic) que je suis demande au petit Kouyou-Mbochi de me fournir toutes les preuves de corruption en sa possession. Dans le cas contraire, je me réserve le droit de saisir mes Conseils pour étudier les actions possibles à y opposer, en espérant que M. Jérôme Itoua Okongo nous fournira toutes les preuves irréfutables. Car il ne suffit pas de balancer n'importe quoi impunément.

Strasbourg, le 02 juin 2020

Jean-Claude MAYIMA-MBEMBA

Ancien Rapporteur de la Commission ad hoc

« Assassinats » de la Conférence Nationale Souveraine (1991).